



CCMMEP
1^{er} septembre 2021

Déclaration liminaire CGT

De vraies réponses

Le paritarisme et la négociation ayant été remplacés par l'écoute des médias, c'est donc attentivement que nous avons suivi l'interview de M Blanquer ce matin sur France Inter.

Sommes-nous plus sereins ? Avons-nous plus de certitude ? Non.

Je dirais que c'est même le contraire.

Nous comptons donc sur ce CCMMEP et les éclaircissements de la DAF pour nous permettre de répondre à l'avalanche de questions que nous posent nos collègues AESH, personnels OGEC, enseignant-es et même chefs d'établissement...

- Les effectifs de classe sont pléthoriques notamment dans le 2nd degré. JM Blanquer a affirmé qu'il y avait eu des recrutements. Que répondre aux collègues qui s'inquiètent de la généralisation des 6^e à 30 ou des lycéen-nes à près de 40 dans une classe ?

- En lien avec ces conditions de travail de plus en plus compliquées, le Ministère compte-t-il revaloriser au-delà de quelques euros l'ensemble des personnels, des plus précaires (AESH et maîtres délégué-es) aux plus expérimenté-es (au-delà de l'échelon 9) ? A quand une vraie politique de déprécarisation pour les personnels concernés ?

- Distanciel/présentiel : il nous semble que rien n'est vraiment clair. En cas de contamination au sein d'une classe... que se passe-t-il pour les élèves et pour l'enseignant-e ?

- La FAQ du MEN est sortie ce matin, soit le jour de la prérentrée. Peut-on compter sur des mises à jour régulières des textes qui permettent de suivre l'actualité des besoins dans une autre temporalité que le lendemain pour des décisions à prendre la veille ?

Nous y ajoutons des interrogations propre à l'enseignement privé sous contrat :

- La vaccination dans les établissements, l'équipement des établissements privés sous contrat en détecteurs de CO2 et purificateurs d'air est-il également envisagé par le Ministère ? Si oui, avec quelle organisation et sur quels budgets ?

- Le Ministère est-il conscient que la dernière campagne « *C'est ça la laïcité* » caricature et stigmatise une partie de la population française alors que nous observons toujours une forme de cécité de l'administration quant aux dérives réelles des établissements privés catholiques sous contrat. Le Ministère compte-t-il s'emparer de la question des célébrations sur temps scolaires, des interventions d'associations de type « Alliance Vita » en classe... ?

- Les décrets parus fin juillet pour le nouveau bac précisent l'abandon d'un bac national au profit d'un bac local. La pression sur les élèves et les familles va s'accroître et retomber sur les équipes, notamment dans l'enseignement privé. Comment l'administration va-t-elle protéger les conditions de travail des enseignant-es qui seront sous pression des directions et des familles ?

- En lien avec cette question, pourrions-nous avoir un bilan chiffré détaillé de la mise en place des ruptures conventionnelles dans l'enseignement privé sous contrat ?

Vous pouvez constater que les questions que nous remontons sont tout aussi diverses qu'essentielles. Il est inquiétant que ce soient encore des questions à la veille de la rentrée. A tout hasard, pour anticiper (vraiment) la prochaine, nous rappelons à M. Blanquer (et à ses potentiels successeurs) que les calendriers de l'année sont fixés par son ministère et que la rentrée se situe généralement autour du 1^{er} septembre...

Plus sérieusement, en ces temps de distribution d'argent magique et de polémique sur les écrans plats, nous sommes – comme le ministre – des « *amis de la Vérité* ». En ce sens, le ministère est-il aujourd'hui capable de transmettre un bilan détaillé et chiffré des moyens matériels et humains destinés à la crise sanitaire ?

De son côté, très concrètement, la CGT EP demande qu'un plan d'urgence soit mis en œuvre dans les plus brefs délais et en accord avec les professionnel·les que nous représentons dans l'Education nationale. Les moyens développés doivent être à la hauteur des enjeux et le contrôle de l'utilisation de ces fonds doit être fait, y compris dans l'enseignement privé sous contrat.

Tous les élèves et tous les personnels doivent travailler dans des conditions décentes : ce n'est pas le cas actuellement.